

Décision relative à une demande d'extension d'usages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'extension d'usages majeurs du produit phytopharmaceutique **PIRECRIS***

de la société SEIPASA SA

enregistrée sous le n°2018-2770

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 5 mai 2020,

Considérant que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur

L'autorisation de mise sur le marché du produit référencé ci-après n'est pas étendue aux usages décrits dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	PIRECRIS
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	SEIPASA SA C/ Almudévar, 2 22240 Tardienta (Huesca) ESPAGNE
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	20 g/L - pyréthrinés
Numéro d'intrant	738-2014.01
Numéro d'AMM	2161106
Fonction	Insecticide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 17 NOV. 2020

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
Chicorées - Production de Chiccons* Trt Part.Aer.*Pucerons	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
Chicorées - Production de Chiccons* Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
Chicorées - Production de Chiccons* Trt Part.Aer.*Thrips	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
Chicorées - Production de Chiccons* Trt Part.Aer.*Mouches	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			

Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
Cresson de fontaine* Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
16473104 Cresson de fontaine* Trt Part.Aer.*Mouches	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
16473103 Cresson de fontaine* Trt Part.Aer.*Pucerons	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
Cresson de fontaine* Trt Part.Aer.*Thrips	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
Epinard* Trt. Prt.Aer.*Aleurodes	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			

Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
16503103 Epinard* Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que l'efficacité n'a pas été démontrée. L'usage est également refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
16503101 Epinard* Trt Part.Aer.*Mouches	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
16503102 Epinard* Trt Part.Aer.*Pucerons	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			
19543102 Fines Herbes* Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages	1,5 L/ha	3/an	3
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.			

Liste des usages refusés				
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	
19453101 Fines Herbes* Trt Part.Aer.*Coléoptères phytophages	1,5 L/ha	3/an	3	
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.				
16823102 Fines Herbes* Trt Part.Aer.*Pucerons	1,5 L/ha	3/an	3	
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.				
Fines Herbes* Trt PartAer*Thrips	1,5 L/ha	3/an	3	
Motivation du refus : L'usage est refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.				
16603104 Laitue* Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,5 L/ha	3/an	3	
Motivation du refus : L'usage sur laitue et scarole est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus. L'usage est également refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.				

Liste des usages refusés				
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	
16603101 Laitue* Trt Part.Aer.*Pucerons	1,5 L/ha	3/an	3	
Motivation du refus : L'usage sur laitue et scarole est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus. L'usage est également refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.				
16603102 Laitue* Trt Part.Aer.*Thrips	1,5 L/ha	3/an	3	
Motivation du refus : L'usage sur laitue et scarole est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus. L'usage est également refusé au motif que l'efficacité n'a pas été démontrée et que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.				
12703119 Vigne* Trt Part.Aer.*Cicadelles	1,5 L/ha	3/an	3	
Motivation du refus : L'usage est refusé en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus. L'usage est également refusé au motif que les données fournies ne permettent pas d'exclure un risque inacceptable pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les mammifères et les organismes du sol, un risque de contamination des eaux souterraines et un risque d'effet nocif pour le consommateur.				